

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 6 (1930-1931)
Heft: 12

Artikel: Souvenirs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-707465>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de la publicité. C'est qu'on s'est rendu compte de l'importance des flottes aériennes ; en Suisse, combien n'avons-nous pas lutté l'an dernier pour obtenir quelques pauvres millions destinés à nous empêcher d'être massacrés en cas de conflit général à nos frontières !

La France qui s'est toujours tenue en tête des nations en matière d'aviation vient de prendre une décision sensationnelle. Pétain, le généralissime en personne, celui devant lequel les compétences s'inclinent sans discuter, vient de quitter ses fonctions d'inspecteur général de l'armée pour se consacrer uniquement à la préparation de la guerre aérienne. Autrement dit, il va tenter d'empêcher le sol français d'être subitement envahi, et bouleversé, par une invasion ennemie venue du haut des airs ! Vous voyez de suite l'importance qu'on attache à ce problème dans la première puissance militaire du monde !

Weygand, une autre grande figure de son pays, jusqu'ici chef d'état-major général, inspectera l'armée et sera remplacé à son tour dans son activité par un autre général de premier plan. Ce qui revient à constater qu'on fait passer le poste de grand-maître de la guerre aérienne (lisez Pétain) avant toutes les autres fonctions de la formidable organisation militaire française. Et pendant ce temps, nos pacifistes suisses criaillent parce que nous voulons être, dans la mesure de nos forces, à même de tenir tête à des assaillants éventuels.

L'aviation favorise plutôt la défense des petits pays contre les grands. En effet, les premiers peuvent aujourd'hui, s'ils ont quelques aviateurs adroits et courageux, se promener presque sans risques durant la nuit sur les formations ennemies, en ville ou en campagne. Jamais, avant les « oiseaux de fer » dont l'homme dispose maintenant, une patrouille ou une autre petite unité suisse n'aurait pu arriver sur une grande ville allemande française, italienne, autrichienne, ou autre ! Maintenant c'est une affaire de chance, pour qu'un hardi pilote traverse des lignes ennemies et aille lâcher quelques bombes au point qu'on lui a désigné. Sans doute, le ciel est surveillé : il le sera plus encore demain. Mais on peut passer l'exoérie l'a prouvé durant la dernière guerre ! Les Zeppelins, qui sont des monstres à côté de nos frères avions, ont pu survoler Paris et Londres. Ou'il y ait eu de la « casse » c'est forcé, mais encore une fois le résultat est probant. Depuis dix ans, l'aviation a réalisé techniquement des progrès énormes, mais les puissances qui nous entourent n'ont pas encore proportionnellement à leur puissance terrestre et maritime, la force aérienne qu'elles représentent. Le décalage ne s'est pas encore réalisé complètement. C'est pourquoi les petits pays n'ont pas dans ce domaine l'infériorité qui est manifeste ailleurs. Cent problèmes divers et graves vont absorber l'attention du maréchal Pétain, le nouveau maître de l'air ; il lui faudra non seulement préserver l'armée, les formations d'arrière, les villes et leurs habitants des bombes ennemies, mais il faudra encore mettre à l'abri les voies de communications, de ravitaillement, les centres vitaux de l'industrie et même à ironie, les chefs-d'œuvre artistiques du pays ! Sans compter qu'il lui faudra surtout riposter... c'est-à-dire attaquer ! ... Belles perspectives d'avenir ! ... Les pacifistes suisses ont du pain sur la planche s'ils veulent désarmer notre petite patrie !

D.

Souvenirs.

Aux Rangiers.

Notre bon camarade Charles Colombo, membre honoraire de la section de Bienne, nous adresse cette belle page militaire et patriotique, publiée il y a

4 ans déjà, par le « Démocrate » de Délémont. Il s'agit de la réunion autour du monument national des Rangiers des troupes du régiment fribourgeois et jurassien (de langue allemande) n° 10 qui venaient de mobiliser pour les manœuvres de la 5^e brigade renforcée.

Le lt.-colonel Schupbach, commandant du régiment, adressa en cet endroit que nous connaissons tous, une mâle allocution que nous reproduisons ci-dessous avec plaisir :

Vendredi, les diverses unités du régiment se dirigeaient dans la matinée vers les hauteurs du Mont-Terrible, pour se réunir au complet à midi autour du Monument national des Rangiers. Le temps était magnifique ; au-dessus des forêts et des pentes herbeuses, le ciel étendait sa voûte azurée et entre les légers nuages blancs, le soleil déversait sur ce coin merveilleux ses bienfaisants rayons que tempérait une brise agréable.

Au pied de la Sentinelle de pierre, qui se dresse fièrement à l'intersection des routes, une grande couronne de lauriers a été déposée, cravatée des couleurs fédérales. Le colonel Schupbach, entouré de ses officiers, est campé sur son cheval, face au monument, devant les drapeaux déployés des trois bataillons, tandis que la musique du régiment se groupe derrière le grand soldat, symbole de l'armée vigilante ; en même temps, les soldats s'approchent et forment bientôt un immense cercle mouvant. Un geste, et la musique entonne un hymne alerte, puis le colonel régimentier, du haut de sa monture, prend la parole et prononce, d'une voix mâle et bien timbrée, une allocution qui est écoutée tête découverte, dans un silence presque religieux.

« Soldats ! dit-il. J'ai saisi cette occasion unique pour vous réunir en cet endroit — unique aussi, — où vous pouvez voir le seul monument militaire commun à tous les Suisses. En effet, c'est par cet endroit qu'ont passé vos aînés, vos parents, vos frères et même vos pères. C'est ici qu'ils ont senti pour la première fois le vent rude qui soufflait de la plaine, là-bas, — le souffle de la guerre !

« Pendant quatre ans, dans ces villages que vous voyez à l'horizon, vos camarades ont monté une garde fidèle. Sur ces collines qui forment nos frontières, vos aînés sont restés l'arme au pied et l'œil au guet. De là, ils ont pu se faire une idée, imparfaite et pâle il est vrai, de la guerre.

« J'ai dit qu'il s'agissait d'une occasion unique. En effet, le régiment 10 est très rarement réuni. Vous mobilisez sur trois places différentes ; les nécessités du service vous séparent ; même le dimanche, qui devrait tous nous réunir, nous conduit à des cultes séparés. Ici, le régiment n'a qu'un cœur et qu'une âme. Il vibre à l'unisson dans le culte de la patrie.

« Je souhaite que si vous étiez jamais appelés à faire votre devoir à la frontière, vous y alliez le cœur aussi content et l'âme aussi sereine que vos aînés qui ont passé ici, il y a déjà douze ans et dont la Sentinelle des Rangiers symbolise le dévouement.

« Le sculpteur L'Eolattenier aurait pu représenter notre garde vigilante de façons bien différentes. Il a choisi comme modèle la Sentinelle, image de la fidélité inébranlable du devoir.

« Je fais le vœu qu'à l'heure du danger, vous soyez aussi fermes et aussi francs que le roc des Rangiers.

« Le régiment d'infanterie 10 a plusieurs monuments aux morts, au pied desquels il a déjà déposé des couronnes. Nous avons le pieux devoir de songer en ce moment à ceux qui ont payé de leur vie l'accomplisse-

ment de leur devoir militaire. Je leur adresse, au nom de vous tous, un souvenir ému.

« Drapeaux, saluez ! »

Toute l'assistance est vivement empoignée par ces fortes paroles et il semble que le souffle puissant de la patrie passe sur les têtes inclinées. La musique joue l'hymne national, que des voix accompagnent gravement.

Puis le commandant du régiment s'adresse à ses hommes : « Soldats, depuis quatre jours, vous êtes de nouveau sous l'uniforme. Je suis très satisfait du travail accompli. Dès la semaine prochaine, nous allons commencer des manœuvres, au cours desquelles il importe que notre régiment se distingue. Il vous sera demandé de grands efforts et vous connaîtrez des fatigues épuisantes. Mais vous les surmontez. Le promettez-vous ? »

C'est une audacieuse question que celle adressée par ce chef à ses soldats, et il faut être sûr de ses hommes pour la poser. Mais le lieutenant-colonel Schupbach n'avait pas mal placé sa confiance, et c'est d'une voix ferme et sans la moindre hésitation que tous répondent : Oui !

Et nous doutons pas que cette promesse sera tenue.

C'est la fin de la cérémonie. Quelques ordres brefs ; les rangs se reforment et en colonnes les unités se mettent en marche, puis se dirigent vers les pâturages de Montavon, face à la Caquerelle, où ils prendront une heure de repos. Le spectacle est superbe et pittoresque et l'excellent colonel régimentier, entouré de ses officiers, ne peut assez, du haut du balcon de la célèbre auberge, où est servi un modeste dîner, se réjouir de la vue de ses belles troupes.

Et puis, bientôt, c'est le départ, et joyeusement, les colonnes, rapidement reformées, défilent sur la route poussiéreuse et redescendent vers la plaine où ils regagnent leurs cantonnements.

Toutes ces troupes font une excellente impression, impression de force, de discipline et de cohésion ; on ne dirait pas qu'elles ont mobilisé hier. Il faut les voir défiler devant leur chef, la tête haute, le regard fier. Ce ne sont plus les vieux de 1914, ce sont de jeunes visages, heureux de manœuvrer dans cette contrée dont ont tant parlé leurs aînés et fiers de marcher sur leurs traces. Si ce ne sont point les mêmes figures qu'en 1914, c'est le même esprit avec la même symbolique sentinelle des Rangiers devant les yeux ; comme elle, comme leur aînés, ils sauront dire, s'il le faut : « Halte, on ne passe pas ! »

Documents.

Au moment où l'on parle beaucoup de la grande conférence du désarmement il nous paraît intéressant de poser le problème vu par l'**Internationale Ouvrière Socialiste** (Berlin 1930) :

Le problème du désarmement à la Société des Nations.

La commission de désarmement de l'Internationale Ouvrière Socialiste soumit à l'Exécutif de l'I. O. S., lors de sa session de 11 mai 1930 à Berlin, le mémoire publié ci-dessous sur l'état actuel des travaux de la Commission Préparatoire du Désarmement de la Société des Nations. L'Exécutif de l'I. O. S. adopta le mémoire à l'unanimité après un rapport fait par Louis de Brouckère au nom de la Commission de désarmement. Le mémoire a la teneur suivante :

Voici plus de 10 ans que le Pacte de la S. D. N. a affirmé par son article 8 le devoir qui s'impose à tous

ses membres de réduire leurs armements nationaux « au minimum compatible avec la sécurité nationale et avec l'exécution des obligations internationales imposées par une action commune ». Voici plus de 10 ans que le conseil est chargé de préparer les plans de cette réduction. Or, si pendant cette longue période de temps des commissions innombrables ont accumulé leurs rapports, il faut bien reconnaître que l'on n'a abouti jusqu'ici à aucun résultat concret.

Certes, il serait injuste de méconnaître l'extrême complication du problème, complications qu'accroît encore la liaison avec d'autres problèmes essentiels et non moins compliqués, notamment les problèmes de l'arbitrage et de la sécurité. On a répété à satiété que ces questions ne peuvent être résolues que progressivement et en quelque sorte parallèlement. Il n'en est que plus frappant de constater qu'alors que l'on a fait des progrès sérieux en matière d'arbitrage et même de sécurité, le premier pas reste toujours à faire en matière de désarmement et cela bien que l'assemblée de 1927 ait unanimement proclamé, sur la proposition de ces spécialistes, que ce premier pas, justement, pouvait et devait être fait dans l'état présent de la sécurité.

Quel a été le résultat de ce vote qui comportait cependant un engagement solennel ? La commission préparatoire qui jusque là n'avancait qu'avec une désespérante lenteur, s'est mise depuis lors à reculer. Non seulement elle n'a pas abouti malgré tant de sessions nouvelles, mais par un vote déplorable elle a même renoncé en fait à aboutir. Elle a rayé de son ordre du jour la plupart des limitations envisagées ; plus de contrôle, plus de restriction des dépenses militaires, plus de limitations du matériel terrestre, plus de limitations, même indirectes, des effectifs mobilisables. Tout devrait se borner désormais à une limitation des effectifs de caserne, dont on nous laisse entrevoir qu'elle ne comporterait même pas une réduction ! Jamais plus grandes espérances n'auraient conduit à plus lamentable échec !

Devant pareille situation, il faut dénoncer bien haut la mauvaise volonté évidente de la grande majorité des gouvernements. Qu'on ne vienne point parler de difficultés techniques qui se seraient trouvées insurmontables. Si les travaux de la commission préparatoire ont prouvé quelque chose, c'est au contraire que les difficultés techniques pouvaient être vaincues désormais au prix d'un très léger effort. Et qu'elles le seraient dès le jour où les mauvaises volontés politiques cesseraient de s'exercer. La troisième session, on s'en souviendra, avait abouti à des « textes de première lecture » dont les nombreuses variations montraient certes la persistance des désaccords, mais dont les dispositions montraient cependant aussi la possibilité d'une solution. Personne ne songera à considérer celle qui s'annonçait comme idéale. Du moins était-elle de nature à faire faire ce « premier pas » tant attendu. La commission du désarmement de l'Internationale veut affirmer ici bien haut que cela était possible, que cela demeure possible et partant que cela doit être fait. Elle veut prouver son dire en accomplissant ce que la commission préparatoire s'est jusqu'ici refusé à accomplir et en tranchant les grandes lignes de cette première convention de désarmement dont la commission préparatoire eût pu, en conclusion de ses propres travaux, arrêter le texte depuis trois ans déjà.

* * *

A. Il était dès lors clairement établi que l'on pouvait limiter les effectifs du pied de paix, le nombre des officiers en service actif, celui des sous-officiers, celui